

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE**COMMUNE DE CLANS****EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-cinq et le onze avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne, PAPIER Patrick, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie.

Absents excusés : MURAZZANO Marc représenté par M. AURRAN Robert.

Absents non excusés : Madame BOUZIDI Yasmine, Monsieur JACOB Patrick.

Nb de membres : 15

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre :

Abstention :

Délibération n° 2025-13DBis : Dotation cantonale 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet relatif aux travaux d'aménagement de voirie et réseaux du lieu-dit le Lautaret à réaliser sur la commune.

La dépense afférente à cette opération est estimée à 38 000.00 € H.T.

Il propose à l'assemblée d'inscrire son financement dans le dispositif de la dotation cantonale 2025, qui prévoit un subventionnement de ce type de travaux à hauteur de 80 % du coût H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré

- APPROUVE le projet relatif à la réalisation de divers travaux d'aménagement de voirie et réseaux, pour un montant estimé à 38 000.00 € HT, soit 45 600 € TTC
- SOLLICITE :
 - DEPARTEMENT des Alpes Maritimes 30 000 €
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son 1er Adjoint à signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le 22/07/2025

Et publication ou notification du 22/07/2025



LE MAIRE
Roger MARIA